



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 4 mars 2014

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Vincent CORTESE, Dominique HOURDE, Céline MAGNIN, Lorédane RONQUETTE.

Absents : Francis BOIS, Joël CLARAC, Philippe ROSSAT.

Excusée : Liliane DUFOUR.

Secrétaire de séance : Guy JULLIARD.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20.12.13 : le Maire

Pas de remarques.

Vote : 0 contre 0 abstention 9 pour

2 – Budgets : Guy JULLIARD

Comptes administratifs et comptes de gestion 2013

M 14

Fonctionnement dépenses : 920 106,54 €

Fonctionnement recettes : 1 207 487,57 €

Résultat excédentaire + 287 381,03 € affecté au compte budgétaire 1068 du B.P. 2014.

Protection captage de l'eau de Montricher : l'enquête publique démarre en avril.

Investissement dépenses : 736 094,98 €

Investissement recettes : 602 955,02 €

Résultat déficitaire – 133 139,96 €

Résultat excédentaire 2012 48 707,14 €

Résultat global déficitaire – 84 432,82 € affecté au compte budgétaire 001 du B.P. 2014.

M 49

Exploitation dépenses : 116 529,42 €

Exploitation recettes : 148 257,65 €

Résultat excédentaire + 31 788,23 € affecté au compte budgétaire 1068 du B.P. 2014

Investissement dépenses : 11 735,35 €

Investissement recettes : 47 347,29 €

Résultat excédentaire + 35 611,84 €

Excédent 2012 : 16 560,61 €

Résultat global excédentaire : + 52 172,55 € affecté au compte budgétaire 001 du B.P. 2014

CCAS pour information budget voté le 04 février 2014

Fonctionnement dépenses : 15 267,94 €

Fonctionnement recettes : 14 815,80 €

Résultat déficitaire – 432,14 €

Excédent exercice 2012 : 1 556,34 €

Résultat global excédentaire : + 1 104,20 € affecté au compte budgétaire 002 du B.P. 2014

Vote des CA le Maire se retire.

Guy JULLIARD demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 8

Vote des comptes de gestion en présence du Maire

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

Affectation des résultats

M 14

287 381,03 € au c/ 1068 recettes d'investissement
-84 432,82 € au c/ 001 recettes d'investissement

M 49

31 728,23 € au c/ 1068 recettes d'investissement
52 172,55 € au c/ 001 recettes d'investissement

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

Budgets primitifs 2014

Le budget primitif a été préparé par rapport aux réalisations des années précédentes Le conseil municipal a décidé de ne pas changer les taux d'imposition 2014.

M 14

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 127 923 €

Investissement dépenses et recettes : 1 211 831 € (voir travaux prévus en annexe)

Informations données sur le legs CHIABERTO.

M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 123 167 €

Investissement dépenses et recettes : 173 117 €

CCAS pour information

Fonctionnement dépenses et recettes 14 590 €

Vote contre : 0 abstention : 1 pour : 8

3 – Prix du terrain pour régularisation emprise chemin du camp : Le Maire

Il s'agit de la régularisation du tracé de la route sur de petites surfaces.

Le prix du domaine se situe entre 30 € et 35 €. Le prix pratiqué sur la commune est de 26 €.

Monsieur le Maire demande de faire une moyenne. Le prix serait de 30 € le m².

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

4 – Régularisation parcelles la Viclosaz : le Maire

Deux conventions ont été établies : le 06/04/2012, un accord de 26 €,

le 07/02/2014 un accord de 30 €, plus une plaque à réaliser

sur l'ouvrage de filtration.

Cette personne n'est pas d'accord sur le nombre de m², sachant que le métrage réalisé par GE'ARC est différent de celui d'il y a 15 ans. Se tenir à la proposition du 7 février 2014. On laisse la vente en attente.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

5 – Modification du P.L.U. : le Maire

Une enquête publique a eu lieu du 3 février au 3 mars.

Le Maire présente la modification simplifiée et évoque les remarques des services publics. Un courrier a été reçu le 3 mars de la Chambre d'Agriculture avec restrictions. A noter que les constructions annexes seront interdites en zone N (modification déjà apportée).

Le Maire fait lecture de la délibération à prendre. Caroline METIFIOT de Terre d'Urbanisme porte les modifications sur les dossiers à transmettre aux différents services.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

6 – Motion C.C.C.M ; relative au Fret : le Maire

Cette motion a été prise en conseil communautaire en date du 19 décembre 2013.

Le Maire fait lecture de cette délibération.

Suppression du fret à Saint-Jean-de-Maurienne avec transfert de ce service à Modane et Chambéry. Les emplois de la vallée sont à préserver.

Vote contre : 0 abstention : 1 pour : 8

7 – Indemnité au comptable public

Comme chaque année le comptable nous présente ses indemnités correspondant à une période de gestion de 120 jours et dont le montant s'élève à 174,19 € brut.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

8 – Création du poste de rédacteur et recrutement poste adjoint administratif

- a) Suite à la promotion interne, Joëlle est inscrite sur la liste d'aptitude pour passer du grade de : adjoint administratif principal 1^{ère} classe au grade de rédacteur.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

- b) Recrutement d'un adjoint administratif 1^{ère} classe en C.D.D. au service accueil pour un horaire hebdomadaire de 17H30.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

9 - Comptes rendus des commissions

- Travaux environnement : Guy JULLIARD, Le Maire

- Les Barricades : en cours de mise en place des travaux. Une demande de subvention a été demandée, ainsi qu'une autorisation de commencer les travaux.

Vote contre : 0 abstention : 0 pour : 9

- Sports loisirs école : Philippe ROSSI

- ECOLE :

Une rencontre à Saint-Rémy-de-Maurienne a eu lieu pour aborder la réforme des rythmes scolaires. Des aides soumises à conditions, sont prévues par la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement. Ce dispositif nécessitera du personnel qualifié. A ce jour pas d'évolution. L'inspection académique a donné son accord concernant le projet des rythmes scolaires de Villargondran Une réunion est prévue avec la C.C.C.M. pour une possible mutualisation des moyens à mettre en place.

- LOISIRS :

Le carnaval aura lieu le 8 mars et l'animation sera assurée par le Marching Band.

- C.C.C.M. :

Le dernier conseil a eu lieu le 11 février le compte administratif a été approuvé avec un excédent de fonctionnement de 2 378 273 € et un excédent d'investissement de 937 576 €.Le vote du budget aura lieu le 11 mars.

Ressources humaines : transformation de postes et recrutements.

- Guy JULLIARD

Nous avons eu dernièrement une réunion de la commission T.I.C.(Technologie, Information et Communication), au cours de laquelle je me suis permis d'évoquer la possibilité de développer de la fibre optique dans nos villages, qui permettrait de résoudre les problèmes des zones rurales mal desservies (zone d'ombre). Du côté de FIBREA, on attend après les opérateurs. Du côté C.C.C.M. on en est aux études des réseaux existants sur Hermillon (problème de propriété).On

ne sent pas de motivation aussi bien du côté FIBREA que du côté C.C.C.M. de développer des réseaux de fibre optique dans les villages comme Villargondran.

Nous avons investi dans des buses sur une grande partie de notre territoire, ce qui représente la plus grosse dépense. Tout est prêt pour recevoir la fibre optique qui est le seul moyen technique efficace et de façon durable permettant de résoudre nos problèmes. A l'époque où nous vivons, tout le monde a le droit d'avoir un débit internet de bonne qualité, aussi bien pour les besoins professionnels que pour les besoins personnels.

- Jeunesse communication : Hélène BOIS

- Un tirage des rois et un karaoké ont eu lieu.
- Les jeunes font le char pour le carnaval.
- Le P'tit Gondranien est en cours d'impression chez l'imprimerie SALOMON et sera distribué semaine 11.
- Un rendez-vous est pris le 12 mars pour la finalisation du site internet, qui sera alimenté au fur et à mesure.
- Le projet concernant le mur de la salle polyvalente a été transmis à chacun des membres du conseil. La peinture du support sera réalisée par les employés du Service Technique. La pose des toiles se fera le 12 mars.

10 - Informations et questions diverses : Le Maire

- Le Maire donne lecture du courrier de résiliation du bail du Capucin Gourmand au 31 mars. Le Maire et le Conseil Municipal donnent leur accord.
 - Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Yoann DUC concernant le mur penché à proximité de la rue de la garde, ainsi que du courrier du Maire adressé au maître d'œuvre. Nous attendons sa réponse.
 - Le contrat en CAE-CUI d'Anthony RICCIO débute le 17 mars.
 - Une enquête publique pour la régularisation administrative des sources de Montricher est prévue au mois d'avril.
 - L'école des anciennes resses est libérée depuis fin janvier suite au décès du locataire.
 - SIRTOMM :
 - participation 2014 : 74 707 e pour 187 tonnes,
 - participation 2013 : 70 602 e pour 195 tonnes.
 - Elections municipales : les 23 et 30 mars : planning. Nota : 3 jeunes volontaires ayant droit à la C.L.E.
- Le planning sera envoyé à tous les membres du Conseil.

Fin de séance à 22 h.50.